

**ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE**

**14-15 juin 2018**

**PROGRAMME LEADER 2014-2020**

**INTERVENTION GENERALE**

**Intervention de Pascale SEMET**

**Pour le groupe « l'Humain D'Abord - PCF - Front de Gauche »**

Monsieur le Président,

Votre rapport propose la création d'un dispositif d'avance de trésorerie remboursable des programmes LEADER. Ce fonds doté de à hauteur de 5 millions d'euros est une proposition de bon sens, ce qui nous amène à la soutenir.

Les retards de paiement sont extrêmement préjudiciables pour celles et ceux qui portent les projets éligibles et ces retards mettent trop souvent les entreprises et les collectivités locales en grande difficulté. Ces retards se répercutent sur le rythme des projets engagés dans nos territoires.

Nous voyons donc un intérêt certain à la création de ce fonds. Cette initiative pourrait inspirer les départements qui portent les fonds sociaux européens car les mêmes causes entraînant les mêmes effets, on constate en la matière des situations ubuesques avec le recours régulier au prêt bancaire pour pallier ces retards de paiement.

Néanmoins deux questions subsistent : le fond sera-t-il, pourrait-il être renouvelé si les difficultés persistent avec ce logiciel Osiris ? En ce sens, pouvez-vous nous donner des éléments car j'imagine que vous avez pu échanger avec les différents partenaires.

Enfin, je profite de cette délibération pour ouvrir un peu notre débat. Nous avons évoqué, lors de notre dernière assemblée, nos inquiétudes quant au futur budget européen qui devait être discuté en mai. Quelle stratégie notre Région envisage-t-elle s'agissant de la gestion des fonds européens après 2020, les dernières annonces venues de Bruxelles n'étant pas faites pour nous rassurer...

Pascale SEMET

Conseillère Régionale - Allier